

INFORMATION

Pour effectuer un paiement par virement direct à l'ACR

Certains amicalistes nous ont demandé s'il était possible de régler directement par virement bancaire direct leurs participations à nos activités.

Voici comment procéder.

La première fois, il faut d'abord créer la fiche du bénéficiaire «ACR » dans l'espace privé de votre compte bancaire sur internet à l'aide des renseignements RIB, IBAN et BIC, du compte bancaire de l'ACR, ci-dessous:

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
30027	17087	00020503101	59	CIC ANNOEULLIN

International Bank Account Number (IBAN)							Bank Identifier (BIC)
FR76	3002	7170	8700	0205	0310	159	CMCIFRPP

ACR ANCIENS DE LA REGION DES HAUTS DE FRANCE
151 AVENUE DU PRESIDENT HOOVER - 59000 LILLE

Ensuite, vous effectuerez chaque virement, au profit de l'ACR, en sélectionnant « ACR » dans votre liste de bénéficiaires.

Pour nous aider lors de la réception de votre règlement, nous vous remercions de bien mentionner la référence de votre virement :

« NOM, Prénom, motif, à le »

« **cotisation, ou sortie** à : »

Nous espérons que ce moyen de paiement permettra de faciliter la démarche de celles et ceux d'entre vous qui utilisent Internet. Néanmoins, cela ne vous dispensera pas de répondre par mail pour chaque événement en fournissant les précisions utiles demandées sur le coupon réponse, notamment sur le nombre de personnes concernées à inscrire dans le cas d'une visite ou d'une sortie.

D'avance, merci

La Trésorière de l'ACR

Anny-Paule DUPUIS

Nota : Pour la cotisation, nous préciser si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal.

Nom, Prénom, Adresse :

souhaite recevoir un reçu fiscal :

OUI

NON